Sœur Christine

Christine Coppenolle est née à St Nicolas le 1er Janvier 1807 ; professe le 1er Mars 1841, décédée à Alost le 9 Mai 1841.

Notre chère Sœur Christine fut la première de nos sœurs converses qui s'en alla au Ciel. Elle laissa à ses consoeurs le modèle d'une vraie converse chez les Dames de Marie : amour de sa position, respect pour les Dames, dévouement à l'ouvrage, caractère agréable. Cette chère soeur n'avait pas encore fait ses vœux perpétuels lorsqu'elle devint sérieusement malade. Pendant les trois premiers mois, elle eut bien de la peine à se résigner à la volonté de Dieu : la pensée de la mort l'effrayait et elle désirait vivement travailler beaucoup encore. « Que vous êtes heureuses, » disait-elle aux sœurs, « d'être en bonne santé ; vous pouvez rendre des services à la communauté, mais moi, je ne puis plus rien faire, et voyez, je suis servie par une Dame. » Peu à peu ses combats diminuèrent et elle se remit entre les mains de Dieu. Notre chère malade demanda à notre vénéré Fondateur la faveur de prononcer ses vœux. Il serait impossible d'exprimer la reconnaissance qu'elle témoigna jusqu'à son dernier soupir d'avoir été exaucée. Elle se prépara à sa profession avec une ferveur et une joie extrêmes. Ce fut avec de semblables sentiments qu'elle reçut le saint Viatique et l'Extrême Onction. Sœur Christine n'eut plus alors qu'un désir, celui du Ciel ; elle souhaitait ardemment mourir à la St Joseph, puis à la fête de la Ste Vierge, le 25 Mars ; ensuite elle fixa sa mort au beau jour de Pâques, mais son exil se prolongeait toujours. Cette longue attente la faisait beaucoup souffrir : « Madame Henriette, » disait-elle à l'infirmière, « je ne sais pas mourir. Laissez-moi mourir s'il vous plaît. – Encore un peu de patience, chère soeur, votre couronne n'est pas achevée ». Lorsque les religieuses allaient la voir, elle répétait toujours : « Je suis encore ici, je vous en conjure, mes chères sœurs, priez le divin Epoux de ne plus tarder. » Quelqu'un lui demanda ; si elle n'avait plus d'inquiétude sur sa vie passée : « Pas le moins du monde, répondit-elle, je ne saurais en avoir ; je ne me souviens pas avoir commis quelque faute contre l'obéissance, depuis que je suis religieuse. Ma seule peine, c'est de ne pouvoir mourir. – Est-ce parce que vous souffrez beaucoup que vous désirez mourir ? – Oh non ! Je souffre, il est vrai, dans tous mes membres, mais c'est pour être auprès de mon divin Epoux.
Au commencement de Mai , notre malade eut une faiblesse. Madame Henriette croyant qu'elle touchait à sa fin, appela une autre Dame ; celle-ci en entrant considéra Sœur Christine qui s'écria en souriant : « L'heureux moment est arrivé, dites des prières. » La religieuse obéit ; lorsqu'elle dit : sortez de ce monde, âme chrétienne, la malade dit : « Oui, oui, sortez mon âme ! » Et elle semblait vouloir s'élancer vers le Ciel. Ses forces revinrent peu à peu : « Ne vous éloignez pas trop de l'infirmerie, » dit-elle à la Dame qui venait de prier, « j'espère mourir tantôt. » Vers trois heures, elle eut une nouvelle crise : « Maintenant, c'est tout de bon, » s'écria-t-elle. On fit des prières qu'elle suivit avec ferveur. Cette faiblesse passa encore. « Je ne puis mourir ! dit la malade. Madame Henriette, je vous demande de pouvoir mourir. Je ne sais plus vivre, je ne sais plus prier ; » - Eh bien, vous pouvez mourir aujourd'hui, » répondit la bonne infirmière, « vous ne devez plus prier ici, vous prierez au Ciel pour nous. » A ces paroles, notre chère soeur toute transportée de joie, battit des mains. Elle disait à qui venait la visiter : « Je puis mourir aujourd'hui, Madame Henriette m'en a donné la permission ; je vais au Ciel prier pour vous. O doux Jésus, hâtez-vous, venez me prendre. » Les religieuse se recommandèrent dans ses souffrances et ses prières : « Je ne prie plus avant d'être au Ciel. Regardez-moi, demain, je ne serai plus, mon corps sera cadavre. » Alors recommencèrent ses élans vers le Ciel, mais avec une véhémence étonnante : « Qu'on voit les choses différemment à la mort, » dit-elle dans une de ses exclamations, « je ne comprends pas que l'on puisse faire tant de cas de cette misérable terre. » Quelques heures plus tard, la mort vint satisfaire les saints désirs de notre chère malade qui ne cessait de soupirer après le terme de son exil. Il est certain que le désir de la mort avait été un si cruel tourment pour Sœur Christine, qu'il lui aura valu son purgatoire.